

Date de mise en ligne de  
l'acte : 22/12/2022

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27  
Présents : 19  
Procurations : 4  
Votants : 23

**N° 2022 7 14**

**L'an DEUX MILLE VINGT DEUX le 9 décembre à 18 H 00**, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 02 décembre 2022

**Etaient présents :**

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, DEJEAN, DELGENES, ESTRADE, FONTA, LABEUR, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, PONS, ROOU et SALOMÉ.

**A donné pouvoir :**

M. GOURMANDIN à M. COTTAVE-CLAUDET

Mme GUILLEMAT à M. LABEUR

Mme RIGAL à Mme SALOMÉ

Mme BRIQUET-BOISSIÈRE à M. CAPY

**Absents excusés :**

Mmes DARBAS, PITORRE, SANEGRE et THIOUX

**Secrétaire de séance : Louis DARDIER**

**OBJET : VOLET FINANCIER : demandes de financements : étude  
de muséographie pour le musée de l'Hôtel Ardouin**

Bien que de qualité, les différentes salles et thématiques du musée Ardouin manquent de lisibilité et de cohérence pour les visiteurs. La compréhension et l'organisation hiérarchisés de celle-ci fait parti du travail de muséographie.

De plus, le muséographe propose des outils de médiation afin d'animer le parcours en offrant des postures d'apprentissage les plus variées et les plus intéressantes au public. Le muséographe pourrait aussi accompagner la commune vers la création d'un parcours culturel qui engloberait à la fois l'intérieur et l'extérieur du musée afin de faire découvrir la bastide au public.

La commune propose de faire appel à un muséographe afin d'être accompagné dans la réflexion autour du réaménagement des salles du musée.

Cette étude se déroule en 3 phases :

- **PHASE 1** : Etude des collections et la création d'un « scénario » de visite : la muséographie,
- **PHASE 2** : le dessin des aménagements : la scénographie,
- **PHASE 3** : Suivi et coordination des aménagements : la maîtrise d'œuvre.

**La phase 1** de cette étude, estimée à 9 654€ HT, peut faire l'objet d'un accompagnement financier de la Banque des territoires et de la Région via le dispositif Petites Villes de Demain, et du département de l'Ariège, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

CHARGES		RECETTES		
Etude PHASE 1	9 654,00 €	Bourg-Centre / Banque des territoires (petites Villes de Demain)	50%	4 827,00 €
		Conseil Départemental 09	20%	1 930,80 €
		Autofinancement commune de Mazères	30%	2 896,20 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>9 654,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>9 654,00 €</b>

Où cet exposé et à **l'unanimité**,

L'assemblée réaffirme son souhait de réaliser une étude de muséographie au musée Ardouin, tel qu'il vient d'être présenté et autorise le Maire à solliciter l'accompagnement financier des partenaires, selon le plan de financement exposé ci-dessus.

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT**  
**Pour copie conforme - au registre sont les signatures**  
**MAZERES, le 19 DECEMBRE 2022**

Le Maire,  
Louis MARETTE



Le secrétaire de Séance,  
Louis DARDIER